

COMPTE RENDU

du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Belleville sur Loire

SEANCE DU 25 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq janvier à dix-neuf heures,

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des mariages, sous la présidence de Bruno VAN DER PUTTEN en présence de Mmes, BRUNOT, POULAIN, DOISNE, CONTRERAS, NAQUIN, GOSSET, VAN DER PUTTEN, EVEN, Mrs DAVID, MAURO.

Absents excusés Mmes LEVEQUE, PARAT

Absent : Mr JEANDEL, Mme PARENT

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 05 décembre 2022, à l'unanimité, il est procédé à l'ordre du jour :

L'assemblée sous la présidence de Monsieur Bruno VAN DER PUTTEN, a examiné les points suivants :

L'assemblée décide :

- D'organiser la fête des grand-mères le 1^{er} mars 2023, à la salle des fêtes en partenariat avec le Centre Intergénération, Résidence « Bellevill'Age » et les enfants de la garderie « Les loupiots ». Cette manifestation s'organisera autour de 3 ateliers (Floral, culinaire et bricolage).
- D'organiser une soirée « calons » le vendredi 24 mars 2023, à la salle des fêtes, les aînés se réuniront pour casser les calons et partageront ensuite un buffet froid,
- De régler la facture du mois de décembre 2022, de « La passerelle Berrichonne », pour un montant de 39.90 €, représentant les achats alimentaires effectués par les familles Ukrainiennes accueillies sur notre commune.
- D'intégrer l'association FCVL Football Club Val de Loire, dans le dispositif de la remise du Pass Sport Culturel qui est offert depuis 2008, aux enfants scolarisés, domiciliés sur la commune.

Le Président évoque la situation des familles ukrainiennes logées en urgence, dans un logement communal, après le décès soudain de Mr Joël MARINIER qui les hébergeait, jusque-là.

Dans le cadre de l'action sociale, le président a souhaité rencontrer le Relais Ukraine de Bourges ainsi que les trois familles Ukrainiennes. Une réunion est programmée jeudi 2 février 2023. Les membres du Centre Communal d'Action sociale sont également conviés.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures trente minutes.

Bruno VAN DER PUTTEN, Président

Sylviane GOSSET, secrétaire de séance

